

La Grèce et l'Italie en tête des prestations vieillesse-survie en part du PIB

En 2016, les prestations de vieillesse-survie représentent 12,6 % du PIB dans l'UE-15 et 12,4 % dans l'UE-28 (graphique 1). La Grèce et l'Italie affichent les niveaux de prestations en parts du PIB les plus élevés (16,8 % et 16,4 %). La France (14,6 %), suivie de l'Autriche, du Portugal et de la Finlande présentent aussi une dépense sensiblement supérieure à la moyenne. À l'inverse, l'Irlande, la plupart des États membres entrés à partir de 2004, mais aussi le Luxembourg et l'Allemagne consacrent entre 5 % et 11 % de leur PIB aux prestations vieillesse-survie. Ces dépenses résultent à la fois de la part de la population en âge d'être retraitée, du niveau de richesse du pays et de l'effort relatif consacré aux plus âgés. Ainsi, les niveaux élevés observés en Grèce, en Italie et au Portugal sont à rapprocher d'une part de la population âgée supérieure à la moyenne UE-15 (27 % ou plus contre un peu plus de 25 % dans l'UE-28 et l'UE-15) et d'un PIB par habitant qui lui est inférieur. À l'inverse, les faibles niveaux de dépense par rapport au PIB au Luxembourg et en Irlande sont liés à la faible part de la population âgée de 60 ans ou plus dans la population totale (respectivement 19 % et 18 %) ainsi qu'à un niveau de PIB par habitant très supérieur à la moyenne de l'UE-15. Le niveau des prestations servies par personne âgée de 60 ans ou plus varie fortement selon les pays. Il est parmi les plus faibles de l'UE-15 au Portugal, en Grèce et en Espagne (moins de 13 000 SPA). Il est également inférieur à la moyenne UE-15 (15 600 SPA) en Irlande, au Royaume-Uni et en Allemagne. Les autres pays du nord de l'Europe ainsi que l'Autriche, la France et les Pays-Bas (entre 16 000 et 22 400 SPA) comptent parmi les pays où les prestations versées par personne âgée sont les plus élevées de l'UE-15, derrière le Luxembourg (plus de 28 900 SPA).

En dépit de réformes, une hausse structurelle des prestations vieillesse-survie due au vieillissement

Dans les six pays considérés au graphique 2, le vieillissement démographique contribue largement à la croissance des dépenses du risque vieillesse-survie, avant comme après la crise. Les pays les plus touchés entre 2000 et 2016 sont l'Allemagne, l'Italie et la Suède : la part de la population âgée de 60 ans ou plus y augmente de 2 points. Durant la période précédant la crise (2000-2007), l'« effort relatif » envers les personnes âgées baisse dans tous les pays étudiés, sauf en France, et ce bien plus fortement au Royaume-Uni, en Allemagne, et en Italie, du fait de l'ampleur des réformes entreprises. Cette baisse étant contrebalançée par un vieillissement rapide en Allemagne et en Italie, l'évolution des dépenses du risque vieillesse-survie y est quasi nulle. Depuis la crise, les dépenses de vieillesse-survie augmentent dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne, où elles stagnent. Cela résulte des effets conjugués de la

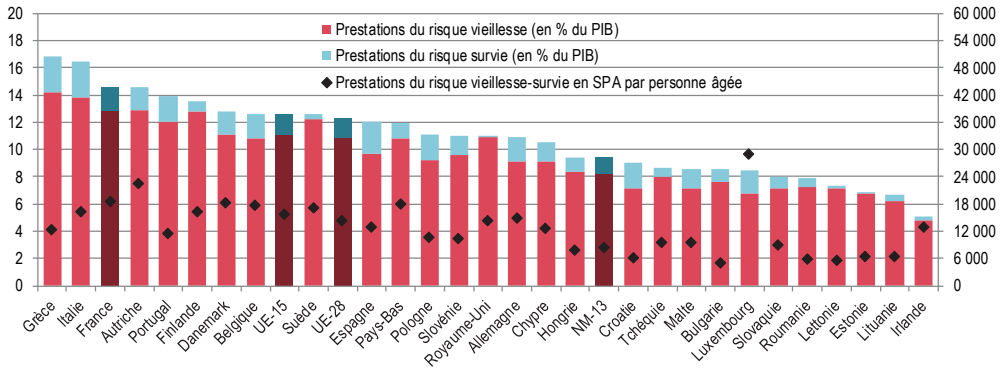
poursuite du vieillissement démographique, notamment en France, et d'un rebond de l'« effort relatif » envers les personnes âgées dans la plupart des pays. Cette hausse atteint 2 points en Espagne au cours de la période récente (2008-2016), compte tenu de la montée en charge des réformes de 2011 et 2013 (carrières plus longues et supplément familial) ; de l'application du nouvel indice de revalorisation des pensions (plus favorable en période de faible inflation) ; et de la contraction du PIB. À l'inverse, en Allemagne, l'effort relatif envers les personnes âgées baisse de 1 point, malgré la hausse de la population âgée. Cela s'explique par le relèvement progressif de l'âge de la retraite depuis 2012 ainsi que par le mode d'indexation des pensions (sur l'évolution des salaires bruts et tenant compte aussi de l'évolution du rapport entre actifs et retraités).

De la dépense de vieillesse-survie à la pauvreté et au niveau de vie relatif des personnes âgées

En 2016, parmi les six pays considérés, le niveau de vie médian relatif des personnes âgées est supérieur à celui des personnes d'âges actifs en France (ratio de 1,08), en Italie (1,04) et en Espagne (1,02). À l'inverse, dans les trois autres pays considérés – comme dans la plupart des pays européens, le revenu médian des personnes âgées est sensiblement inférieur à celui des moins de 60 ans (ratio de 0,92 au Royaume-Uni, 0,86 en Allemagne et 0,87 en Suède). Le taux de pauvreté des personnes âgées de 60 ans ou plus est plus élevé que la moyenne de l'UE-28 (15,4 %) en Allemagne et au Royaume-Uni où il atteint respectivement 18,1 % et 17,7 %. Il est inférieur à la moyenne de l'UE-28 en Suède (14,1 %) et en France (8,1 %, un des taux les plus faibles de l'UE-28). Ce taux de pauvreté des personnes âgées baisse par rapport à 2008 en France, en Espagne et en Italie, alors que la pauvreté des moins de 60 ans y augmente. Mais cette comparaison entre revenus médians peut masquer d'importantes disparités de conditions de vie. En effet, malgré un taux de pauvreté et un niveau de vie relatif des personnes âgées plus favorables en Italie qu'au Royaume-Uni, le taux de privation matérielle sévère des personnes âgées est nettement supérieur en Italie (9,6 % en 2016 contre 2,0 % au Royaume-Uni). Entre 2007 et 2016, le taux de remplacement agrégé (défini comme le rapport entre les pensions des personnes âgées de 65 à 74 ans et les revenus du travail des personnes âgées de 50 à 59 ans) s'accroît fortement en Espagne (+27 points) et en Italie (+20 points) et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni (+11 points), en France (+3 points) et en Allemagne (+2 points). Cette évolution est liée à la moindre croissance des revenus du travail des personnes d'âge actif et au fait que les nouveaux retraités ont des carrières plus complètes, plus longues et donc des pensions plus élevées. Le taux de remplacement agrégé est en revanche en baisse en Suède (-4 points), en raison de la croissance des revenus des actifs.

Graphique 1 Prestations du risque vieillesse-survie en 2016

Prestations en % du PIB (axe de gauche) et en SPA par personne âgée (axe de droite)

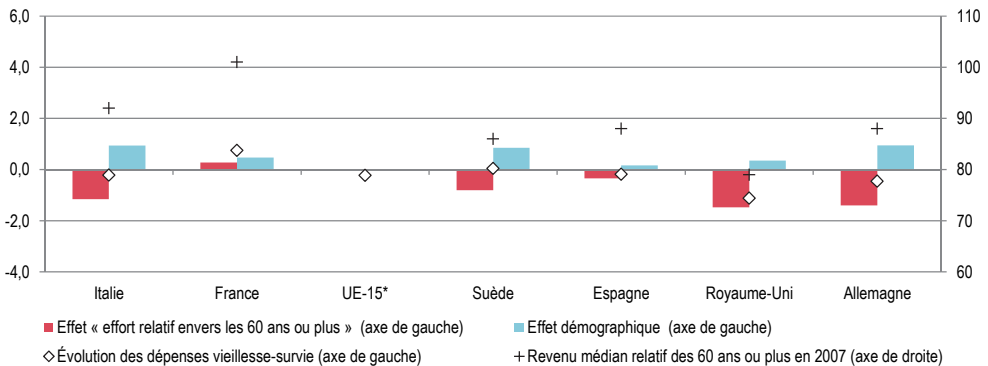


Source > Eurostat, Sespros.

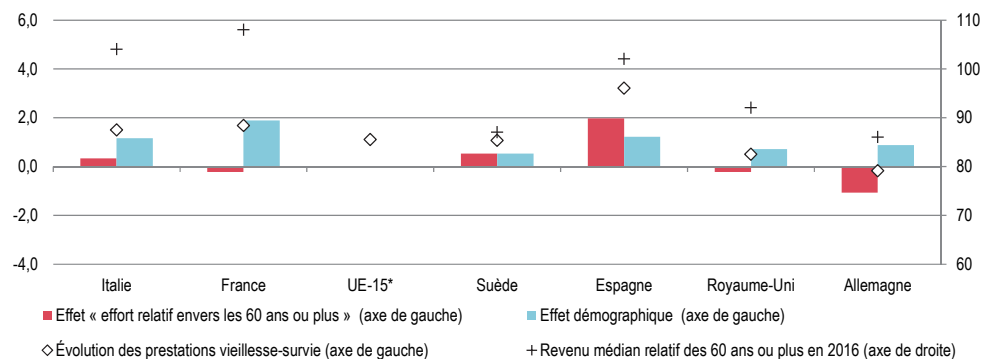
Graphique 2 Composantes de l'évolution des prestations du risque vieillesse-survie et niveau de vie relatif des 60 ans ou plus en 2007 et en 2016 par rapport à celui des moins de 60 ans

2000-2007

En points de PIB (échelle de gauche) et en % du revenu médian des moins de 60 ans (échelle de droite)



2008-2016



* La décomposition n'est pas effectuée pour l'UE-15 pour des raisons techniques. L'évolution 2000-2007 de l'UE-15 est recalculée en ne prenant, pour le Danemark, que la période 2000-2006 (rupture de série en 2007).

Note > Le niveau de vie relatif des 60 ans ou plus est mesuré par le rapport entre le revenu médian des 60 ans ou plus perçu au cours de l'année n (enquête de l'année $n+1$) et le revenu médian des moins de 60 ans. Il s'agit dans les deux cas de revenus disponibles par unité de consommation.

Lecture > Entre 2000 et 2007, l'évolution des prestations de vieillesse et survie en Italie (-0,2 point de PIB) se décompose de la façon suivante : -1,2 point du fait d'une diminution de l'« effort relatif envers les 60 ans ou plus » (baisse du ratio entre la dépense de vieillesse et survie par personne de 60 ans ou plus et le PIB par habitant) et +0,9 point du fait des évolutions démographiques (augmentation de la part des 60 ans ou plus dans la population totale). La formule de décomposition des prestations est décrite en annexe 4.

Source > Eurostat, Sespros.